



GRAND ANGLE

Le budget 2025

Le budget primitif 2025 a été approuvé le 27 mars dernier par le Conseil municipal, selon un calendrier perturbé par la crise politique nationale et avec l'ambition d'investir pour l'avenir de notre ville, tout en maîtrisant l'endettement.



Un budget maîtrisé malgré un contexte national tourmenté

Le budget municipal 2025 a été approuvé par le Conseil municipal le 27 mars. Dans un contexte national empreint d'incertitudes, ce budget poursuit l'effort d'investissement tout en limitant le recours à l'emprunt et sans hausse des taux de fiscalité.

Tout budget municipal subit nécessairement les répercussions de la conjoncture économique et des décisions budgétaires prises au niveau national, et ce phénomène est particulièrement frappant cette année. La crise politique qui secoue notre pays depuis des mois, avec l'instabilité gouvernementale et un projet de loi de finances adopté seulement à la mi-

février, bien après l'échéance normale, a en effet contraint la Ville à reporter le vote de son propre budget, qui a lieu traditionnellement en décembre.

« Il s'agit, cette année encore, d'un budget sous pression, préparé en tenant compte des ponctions exercées avec constance par l'État sur les communes », précise Nicolas Porteix, adjoint au maire délégué aux Finances, aux achats et aux grands projets.

Poursuite du programme d'investissement

À un an de la fin du mandat 2020-2026, avec l'achèvement des grands projets des 3 Pierrots et du marché des Avelines, le budget d'investissement retrouve un profil plus classique. Pour autant, de nouveaux projets structurants seront réalisés cette année, avec notamment le démarrage des études



sur le pôle culturel des Avelines (0,5 M€), la restauration de la toiture de l'église Saint-Clodoald (1,9 M€), des travaux importants dans plusieurs équipements publics (4 M€) et dans l'espace public (3,6 M€) comme la réalisation du futur parc des Milons, ainsi que le financement du logement social (0,5 M€).

Un budget toujours très contraint

Cette année a été marquée par l'aboutissement favorable des recours formés par la Ville contre la répartition du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales). En réponse au recours déposé par la Ville devant le tribunal administratif, le Conseil constitutionnel a finalement jugé inconstitutionnel le mode de répartition du FPIC entre les communes de la Métropole du Grand Paris : cette décision a eu

pour effet un retour au droit commun et donc une diminution de la part de FPIC versée par la Ville.

« Les péréquations continuent toutefois de peser lourdement sur notre budget de fonctionnement (5,2 M€), d'autant que s'y ajoute un nouveau prélèvement, le DILICO, dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales, censé être reversé aux communes par tiers sur trois ans. Ce nouveau prélèvement d'1 M€ atténue fortement l'effet de l'allègement obtenu sur le FPIC, maintenant ainsi une pression budgétaire quasi équivalente », regrette Nicolas Porteix.

Des taux d'imposition inchangés

Cette année, les taux de fiscalité communale restent inchangés, avec un taux pour la taxe foncière sur le bâti de 21,13 %, comme en 2024. À situation identique pour le contribuable, l'évolution de la taxe foncière sera donc liée à l'augmentation automatique des bases de 1,7 %, décidée par l'État et indexée sur l'inflation. « Le maintien des taux de fiscalité reflète une gestion rigoureuse, combinant efforts d'économies et recherche systématique de financements et subventions », explique Nicolas Porteix.

En 2025, les taux de fiscalité communale restent inchangés, avec un taux pour la taxe foncière sur le bâti de 21,13 %, comme en 2024

Une situation financière saine et un endettement contrôlé

Le niveau d'endettement a légèrement baissé en 2024, s'établissant à 34,8 M€, soit 1166 € par habitant, un montant inférieur à la moyenne des villes des Hauts-de-Seine. Cette baisse illustre la capacité de la Ville à financer des infrastructures d'envergure tout en poursuivant une gestion financière rigoureuse.

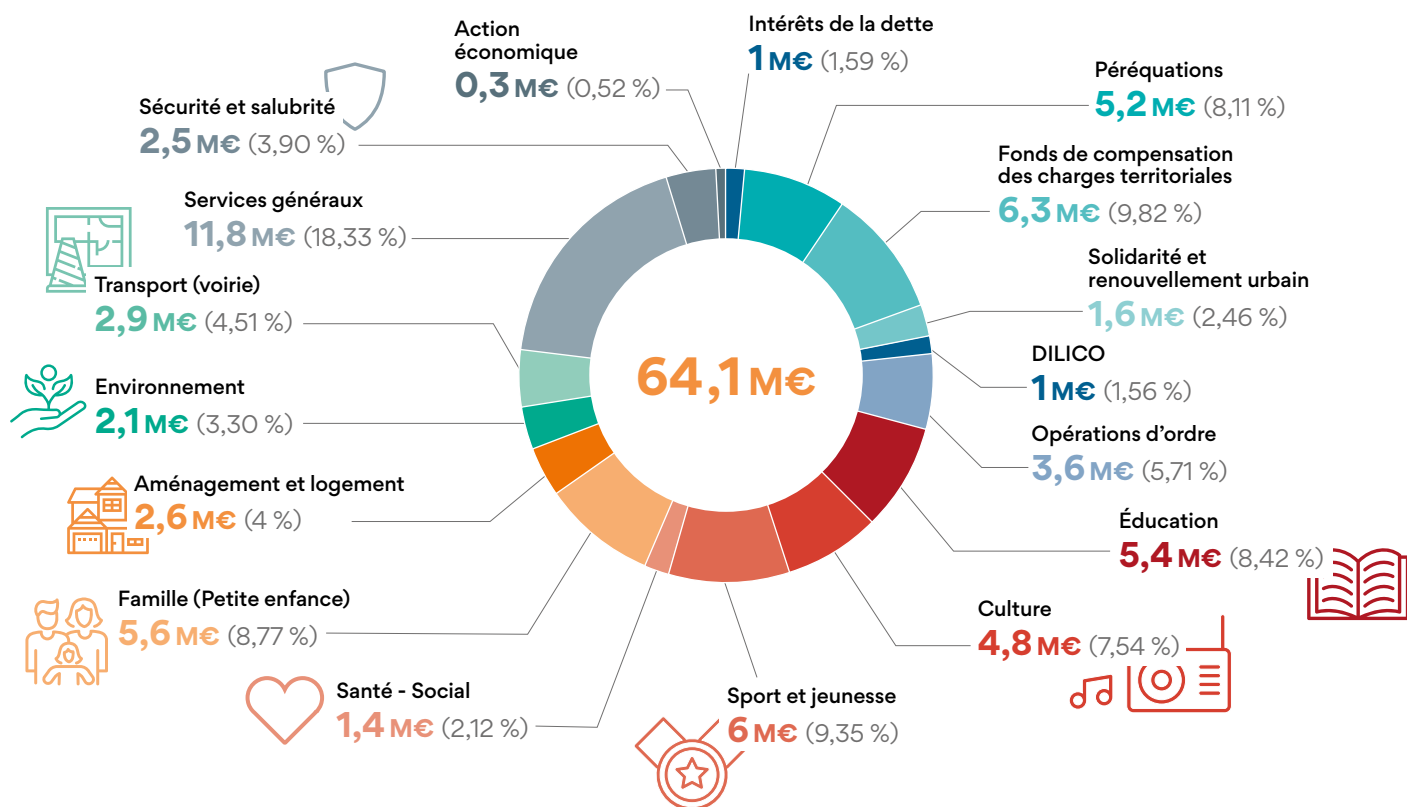
« L'endettement maîtrisé est le signe d'une bonne gestion, ce qu'a confirmé la Chambre régionale des comptes dans le rapport élogieux qu'elle a rédigé au terme du contrôle mené sur la période 2018-2024, rapport qui juge favorable la situation financière de la Ville, conclut Nicolas Porteix. Cette reconnaissance nous encourage à poursuivre nos investissements au service des Clodoaldiens, tout en maintenant un niveau d'endettement raisonnable, comme nous l'avons fait tout au long de ce mandat. » ●

REPÈRE

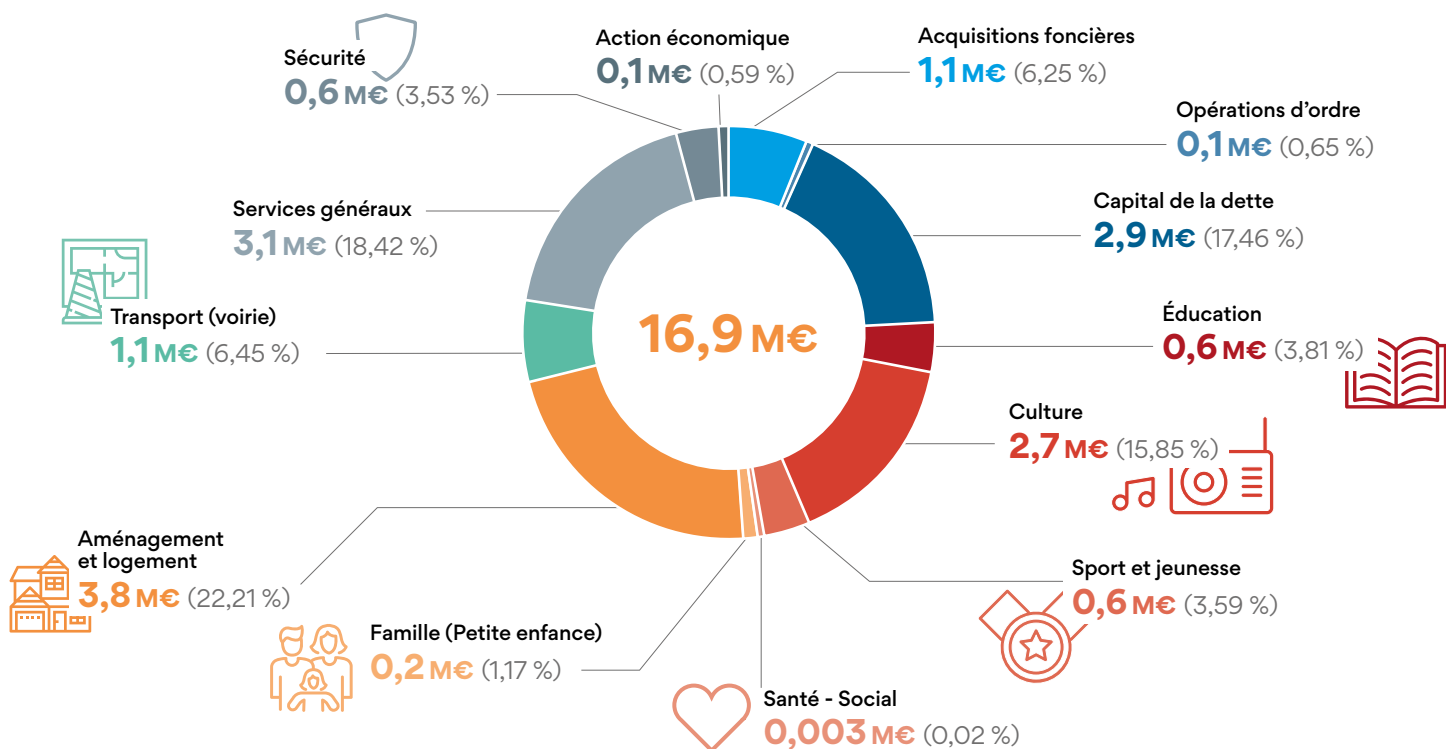


Nicolas Porteix,
ADJOINT AU
MAIRE DÉLÉGUÉ
AUX FINANCES,
AUX ACHATS ET
GRANDS PROJETS

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT





Les points forts du programme d'investissement

Les travaux de l'église Saint-Clodoald Montant : 1 890 000 €

Dans le prolongement de la politique communale menée depuis 2008 en faveur de la valorisation du patrimoine bâti, et après la restauration des décors du chœur et des œuvres de l'église Saint-Clodoald, la Ville a décidé d'achever la réfection de l'ensemble des couvertures de l'église.

Les travaux sur les charpentes, les couvertures, les plafonds des galeries hautes de l'église et le beffroi du clocher sont en cours (jusqu'à fin août). La maîtrise d'œuvre de ces travaux a été confiée à un architecte du patrimoine qui, après avoir réalisé un diagnostic complet de l'édifice, a défini les axes de travail prioritaires : révision

de l'ensemble des couvertures et charpentes, restauration de tous les éléments dont les caractéristiques mécaniques ne sont plus assurées, dépoussiérage et relevage de l'orgue.

À la rentrée, débiteront les travaux de reprise de la couverture du clocher, la rénovation des vitraux et des couvertures des locaux annexes.



Inscrite au titre des Monuments historiques depuis 1995, l'église **Saint-Clodoald constitue l'un des fleurons du patrimoine de Saint-Cloud**. Les décors du chœur de l'église Saint-Clodoald ont fait l'objet d'une restauration entre 2019 et 2020. Cette campagne indispensable d'un point de vue tant structurel qu'esthétique avait également nécessité la réfection du toit au-dessus de la zone restaurée. Par la suite, la Ville envisage de poursuivre la restauration des œuvres et la réfection des intérieurs de l'église.

Aménagement du parc des Milons

Montant : 1,7 M €

Le quartier Coteaux/Bords-de-Seine se transforme et s'embellit. Un des grands projets de la Ville est de créer un vaste et nouvel espace vert, englobant l'actuelle place du marché des Milons et le square, alors qu'un nouveau marché s'installe un peu plus loin rue Albert 1^{er} à partir du dimanche 27 avril.

L'aménagement du futur parc se déclinera en trois séquences :

- **une aire de jeux plus large** composée de zones pour les 2-4 ans et pour les 4-10 ans,
- **un cœur de parc** avec des aménagements structurants et novateurs : fontaine dynamique et ludique, création d'un belvédère depuis le boulevard Senard qui surplombera le parc,
- **un espace de repos et de détente** : espaces dédiés à la détente, pergolas, espace dédié au tennis de table, aménagement d'un espace pour le mémorial de l'Appel du 18 juin.

« Tout l'enjeu de la réhabilitation du site est de végétaliser 1000 m² d'espaces verts supplémentaires et d'en rendre 1100 m² semi-perméables. Au-delà de l'existant, quatorze arbres de haute tige, douze cépées et des

arbustes vont être plantés. 10 000 plantations - arbustes, plantes grimpantes, vivaces, bulbes... y sont prévues » explique Virginie Rechain, conseillère municipale déléguée aux Espaces verts.



Visuels non contractuels

Une nouvelle médiathèque à l'horizon 2030

Montant des études :
526 000 €

Dans le quartier Pasteur/Magenta, la médiathèque, construite en 1988, est l'un des équipements structurants du jardin des Avelines, constituant un pôle culturel avec le musée des Avelines et le conservatoire. Aujourd'hui plébiscitée par les Clodoaldiens pour la qualité de ses services, la médiathèque n'est plus adaptée aux besoins des usagers, en termes d'usage, de superficie et de performances énergétiques.

Un projet d'envergure

« En 2025, nous préparons la réhabilitation du Pôle des Avelines explique Ségolène de Larminat, première adjointe au maire déléguée à la Culture et au patrimoine. Il s'agit d'un projet ambitieux qui intégrera un nouvel établissement culturel, ouvert à la fois sur la ville et sur le jardin.

Cet équipement regroupera une médiathèque moderne et adaptée aux usages du XXI^e siècle, mais aussi une ludothèque, un lieu d'animation, des espaces de travail accessibles le soir et le week-end et des salles dédiées aux associations de la ville. Le projet prévoit également un travail d'aména-

gement global du jardin puis une réhabilitation du musée des Avelines, avec un ravalement extérieur, une entrée plus conviviale et une nouvelle scénographie. Le concours d'architectes est en cours et nous avons hâte de vous présenter dès cet été la maquette du futur Pôle des Avelines! » ●

“

En 2025, nous préparons la réhabilitation du Pôle des Avelines.

”

